



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ



Enquête publique

Correction de la chaussée de la route de débord Sud en traversée du Botza Ouest à Vétroz

La commune de Vétroz, d'entente avec le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, respectivement avec le Service de la mobilité, soumet à l'enquête publique le projet de correction de la chaussée de la route de débord Sud en traversée du Botza Ouest, sur le territoire de la commune de Vétroz, pendant 30 jours, conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (LR).

La présente consultation est coordonnée avec celle du projet de correction de la chaussée de la RC N° 504 Conthey - Raccordement N9 en traversée du Botza Est effectuée par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, par son Service de la mobilité.

Les plans peuvent être consultés pendant ce délai à l'Administration communale de Vétroz (route de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz), au Service de la mobilité Bâtiment Mutua, (rue des Creusets 5, 1950 Sion) ainsi qu'au Service de la mobilité arrondissement 2 - Valais central (rue de la Traversière 3, 1950 Sion).

Les oppositions éventuelles doivent être motivées et adressées par écrit au Conseil municipal de Vétroz dans le délai de 30 jours à compter de la présente publication.

Vétroz, le 1^{er} mars 2024

L'Administration communale